

Cir-2324-218  
Ain- Najm, le 20/06/2024

**Objet :** Contribution Temporaire et Exceptionnelle de Fonds de Soutien 2024-2025.

Chers Parents,

Après avoir minutieusement étudié les scénarios possibles en veillant à garantir à la fois des salaires dignes de nos enseignants et employés, et des bourses qui soient à la portée de la majorité de nos familles, voici les frais d'écolage **non-taxables** pour l'année prochaine. ***Sachant que, si l'État vote une loi imposant des taxes sur les contributions en dollars, nous serons obligés de réétudier le budget et de modifier la bourse en cours d'année.***

Cycles	Montants en livres libanaises	Contributions en dollars USD
Maternelle (PS, MS, GS)	inchangé jusqu'à l'élaboration du budget 2025 en décembre	2.300\$
Élémentaire (CP-CE1-CE2-CM1-CM2)	inchangé jusqu'à l'élaboration du budget 2025 en décembre	2.400\$
Collège (6è, 5è, 4è, 3è)	inchangé jusqu'à l'élaboration du budget 2025 en décembre	2.500\$
Lycée Bac libanais	inchangé jusqu'à l'élaboration du budget 2025 en décembre	2.600\$
Lycée Bac français	inchangé jusqu'à l'élaboration du budget 2025 en décembre	2.700\$

- *La somme en livres libanaises demeure prévisionnelle, du fait même que de nouvelles lois sociales peuvent être promulguées au cours de l'année 2024-2025, et ce, jusqu'à l'élaboration du budget 2025.*

Ce scénario nous permettra de répondre aux charges en devises et de poursuivre l'excellence pédagogique et éducative tout en mettant au service de vos enfants un enseignement pédagogique de qualité.

Nous vous prions enfin de réserver la place de vos enfants en réglant les 200\$ par élève comme premier acompte de la scolarité de l'année 2024-2025, et ce, au plus tard le 8 juillet, à l'économat de l'Établissement, en espèces, selon l'horaire ci-dessous :

Frais de réinscription annuelle pour l'année 2024-2025		
Nom de famille débutant par les lettres	<b>A</b>	Vendredi 21 juin 2024 de 8h00 à 12h00
	<b>B – C – D – E</b>	Lundi 24 juin 2024 de 8h00 à 12h00
	<b>F – G – H</b>	Mardi 25 juin 2024 de 8h00 à 12h00
	<b>I – J – K – L</b>	Mercredi 26 juin 2024 de 8h00 à 12h00
	<b>M – N – O – P – Q</b>	Jeudi 27 juin 2024 de 8h00 à 12h00
	<b>R – S – T – U</b>	Vendredi 28 juin 2024 de 8h00 à 12h00
	<b>V – W – X – Y – Z</b>	Lundi 1 <sup>er</sup> juillet 2024 de 8h00 à 12h00

Les familles qui désirent réinscrire leurs enfants à l'établissement des Saints-Cœurs Ain-Najm devraient prendre connaissance **du règlement intérieur posté sur le site de l'Établissement**. Dès que l'inscription sera faite, les familles seront tenues responsables du respect et de l'application de ce RI dans tous ses articles.

Il est à noter que toute famille qui désire réinscrire ses enfants à l'Établissement devra régler **au préalable** toutes les sommes qui lui sont dues à l'économat.

Les familles qui ne désirent pas réinscrire leurs enfants à Ain-Najm devraient informer la Direction par e-mail à l'adresse électronique suivante : « [ainnajm@sscc.edu.lb](mailto:ainnajm@sscc.edu.lb) »

Notez, chers parents, que l'Établissement ne manquera pas de soutenir dans la mesure du possible les familles qui se trouveront en difficulté financière à raison de la dollarisation galopante de tous les secteurs économiques et notamment du secteur éducatif. À partir de là, on vous invite à ne pas tarder à déposer une demande de bourse, si besoin est.

Tout en vous souhaitant une bonne clôture de l'année scolaire 2023-2024, nous vous confions au Sacré Cœur de Jésus avec tous ceux que vous chérissez.

La Direction